


DIRECTION GENERALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS

Bureau de l'information et de la communication

douane.gouv.fr

 [@douane_france](https://twitter.com/douane_france)

11, rue des Deux Communes 93558 MONTREUIL CEDEX
01.57.53.47.03

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montreuil, le 23 mai 2017

La douane saisit des faux œufs Fabergé dans des colis

Les services de la direction régionale des douanes de Lyon viennent de procéder à la saisie de 66 contrefaçons d'œufs Fabergé. Leur valeur est estimée à près de 200 000 €.

En avril dernier, les douaniers de Romans contrôlent plusieurs colis expédiés en fret express, en provenance des Etats-Unis et à destination de Montélimar. Dans l'un des colis, ils découvrent 18 œufs en porcelaine semblant contrefaire la marque Fabergé. Consultée, la société confirme le caractère contrefaisant des articles.

Les douaniers poursuivent alors leur contrôle dans les locaux commerciaux du destinataire du colis et y découvrent 71 autres contrefaçons Fabergé, dont 48 œufs.

Les contrefaçons étaient destinées à être revendues entre 200 et 600 euros pièce, sur Internet, à des collectionneurs via des sites de commerce en ligne.

En 2016, la douane française a saisi 9,24 millions de contrefaçons, un record historique.

Contact Presse :

Service de presse de la douane : 01 57 53 41 03 - presse@douane.finances.gouv.fr